

L'après BAC, ça se prépare !

En Terminale, les lycéens sont mobilisés par la préparation du bac.
Mais pas question d'attendre les résultats pour faire les choix d'orientation !

S'informer pour construire un projet qui correspond à votre enfant



Les personnes ressources

Professeur principal, conseiller d'orientation-psychologue... toute l'équipe éducative est disponible pour vous aider dans cette période pleine d'interrogations ! Contactez-les !

Les Centres d'Information et d'Orientation

Vous pouvez également être conseillés en vous rendant dans un CIO, où un conseiller d'orientation-psychologue pourra vous recevoir en entretien individuel (liste des CIO sur www.onisep.fr/lille)

Les Journées Portes Ouvertes de l'enseignement supérieur

Plus de 200 établissements post-Bac de notre région ouvrent leurs portes aux lycéens

le samedi 21 janvier 2017 :

- CPGE et STS des lycées de l'académie
- universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées de la métropole lilloise

le samedi 28 janvier 2017 :

- universités, IUT, grandes écoles et écoles spécialisées hors métropole lilloise

SUR LE WEB

ADMISSION POST BAC

www.admission-postbac.fr

LES SITES ONISEP

www.onisep.fr/lille

S'INFORMER SUR LES FILIÈRES

- ➔ MA VOIE ÉCONOMIQUE
- ➔ MA VOIE LITTÉRAIRE
- ➔ MA VOIE SCIENTIFIQUE
- ➔ MA VOIE PRO
- ➔ MA VOIE PRO EUROPE

CONTACTER UN CONSEILLER EN LIGNE

➔ **MON ORIENTATION EN LIGNE**

LES AUTRES SITES

www.etudiant.gouv.fr
messervices.etudiant.gouv.fr



POUR VOUS AIDER

Après le Bac Pro

Les futurs bacheliers professionnels seront spécialement accompagnés par l'équipe éducative de leur lycée qui les conseillera sur leur poursuite d'études.

L'orientation active

Les enseignants de l'université peuvent donner un avis sur les choix d'études à l'université
À demander lors de l'enregistrement des vœux sur APB ou lors des Portes Ouvertes des universités !

Les publications Onisep

Guides Après le bac
Rentrée 2017



Retrouvez le 6 pages BAC PRO OSEZ LE BTS !
diffusé prochainement



Postuler dans le supérieur

Un impératif : respecter les dates indiquées !

2 possibilités :

BOURSES ? LOGEMENT ?

À PARTIR DU 15 JANVIER 2017

constituer son dossier en ligne
sur MesServices.etudiant.gouv.fr

1 La formation visée fait partie du portail Admission Post-Bac

L'inscription sur le portail Admission Post-Bac est incontournable pour intégrer la plupart des formations de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Licences, PACES, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles d'art...)

2 La formation visée est hors portail APB, elle relève d'une procédure spécifique

Toutes les formations qui ne figurent pas sur APB concernées (écoles paramédicales et sociales, instituts d'études politiques, la PACES de l'Institut catholique de Lille...). Les inscriptions à ces formations se font à des dates variables.
Il faut s'adresser directement aux écoles pour se porter candidat et finaliser son inscription.

Les grandes étapes sur www.admission-postbac.fr

S'INFORMER	POSTULER	SUIVRE	RÉPONDRE	Procédure complémentaire
à partir du 1 ^{er} décembre	20 janvier au 20 mars	jusqu'au 31 mai	8 juin	27 juin au 25 septembre
consulter les formations proposées dans APB	créer son dossier électronique enregistrer ses vœux sur APB	hiérarchiser ses vœux et suivre ses dossiers	consulter la proposition d'admission et répondre	bénéficier de la procédure complémentaire
Retrouvez des infos sur les formations, les sites des lycées et écoles, les journées portes ouvertes Lisez le guide du candidat (téléchargeable sur le site APB)	24 vœux au maximum, 12 vœux maximum par grande famille de formation PASSÉ LE 20 MARS, AUCUN NOUVEAU VŒU NE POURRA ÊTRE ENREGISTRÉ ! Confirmez vos dossiers de candidatures au plus tard le 2 avril	Le classement des vœux est primordial car votre fils/fille n'aura pas une réponse pour chacun de ses vœux : une seule proposition lui sera faite, la mieux placée possible dans sa liste de vœux	Il est impératif de se connecter le 8 juin à partir de 14 h (1 ^{re} phase d'admission). Votre fils /fille aura 5 jours pour répondre ; à défaut il (elle) sera considéré(e) comme démissionnaire et, si nécessaire : 2 ^e phase : 26 juin à partir de 14 h 3 ^e phase : 14 juillet à partir de 14 h	Important si votre fils/fille n'a pas fait de vœu ou s'il n'a reçu aucune proposition satisfaisante Attention : seules les places restées vacantes lui seront proposées !

4 OBLIGATIONS :

- disposer de son numéro INE et d'une adresse mél valide (jusqu'au 25 septembre 2017)
- se connecter aux dates clés sur www.admission-postbac.fr
- respecter les différentes étapes du calendrier
- ne pas perdre son numéro de dossier ni son code confidentiel

Futur bachelier pro

Avec un avis favorable de ses enseignants de terminale, votre fils/fille aura un accès privilégié aux BTS de la région

des questions ?

Cliquez sur l'onglet «Contact» sur le portail APB et le Service Académique d'Information et d'Orientation répondra à toutes vos questions liées à la procédure

S'INSCRIRE

! N'oubliez pas la dernière étape : l'inscription dans la formation